## CONSEIL MUNICIPAL d'ORIGNÉ

SÉANCE du 06 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 06 décembre 2024 à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'Origné dûment convoqué le 02 décembre s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. LEMARIÉ Christophe, Maire de la Commune.

Étaient présents : LEBRUN Bettina, LEGER David, TOUPIN Bénédicte, HAUTBOIS David, BOËTTI Gilles, LEBOCEY Émilie, GUILLOUX Lionel, LEMARIÉ Christophe, MONTAIS Sylvie, MAZURE Romain.

Étaient absents excusés : FOLLAIN Sébastien.

Le Conseil Municipal a désigné, conformément à l'article L2121-15 d u CGCT, en qualité de secrétaire : LEBRUN Bettina.

Nombre de Conseillers En exercice : 11, de présents : 10, de votants : 10

# <u>APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08</u> <u>NOVEMBRE 2024</u>

M. le Maire demande aux membres du Conseil municipal s'ils ont des observations à formuler au procès-verbal de la réunion du 08 novembre 2024 qui leur a été transmis. S'il n'y a pas d'observation particulière, M. le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 08 novembre 2024.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la réunion du 08 novembre 2024.

#### 2024 12 01 DEVIS ETUDE GEOTECHNIQUE LOTISSEMENT

Une demande de devis d'étude géotechnique et tests de perméabilité a été faite pour le prochain lotissement communal.

## les besoins suivants :

- une étude géotechnique d'avant-projet mission G2AVP pour la construction des voiries,
- une étude géotechnique préliminaire mission G1PGC pour les projets de construction,
- essais de perméabilité,

#### avec les sondages et essais suivants :

- réalisation de 4 sondages de 3 m de profondeur à la tarière diam 63 mm pour reconnaissance géologique,
- réalisation de 4 sondages de 6 m de profondeur à la tarière diam 63 mm pour reconnaissance géologique et essais pressiométriques (3 essais par sondages),
- réalisation de 4 sondages à la pelle mécanique,
- réalisation de 4 essais Matsuo pour mesure de la perméabilité,
- réalisation de 1 analyse GTR pour les voiries,

## Rapport:

- compte rendu factuel d'intervention avec coupes et essais pressiométriques,
- rapport d'étude géotechnique mission G2, phase avant-projet pour les voiries, conformément à l'annexe A de la norme NF P 94-500,
- rapport d'étude géotechnique préliminaire principes généraux de construction mission G1PGC pour les lots à bâtir, conformément à l'annexe A de la norme NF P 94-500.

### M. le Maire présentes les 4 devis reçus :

GEODECRION: 6 955 € HT

- APOGEA: 5 500 € HT

- FONDOUEST: 7 530 € HT

- ICSEO: 4 270 € HT

Le conseil municipal, après présentation et échanges et à l'unanimité

**DÉCIDE** de valider le devis de l'entreprise ICSEO pour un montant de 4 270 € HT soit 5 124.00 € TTC

AUTORISE M. le Maire à signer le devis et tous les documents afférents à ce dossier.

#### CHOIX ESQUISSE DU NOUVEAU LOTISSEMENT COMMUNAL ET FUTUR NOM

M. le Maire présente au conseil municipal les différentes esquisses proposées par le cabinet VEUGEOIS, maître d'œuvre du futur lotissement communal.

Le conseil municipal décide de valider l'esquisse n°4, il est demandé de conserver le chemin. Une réunion publique pour présenter le projet aux habitants aura lieu le vendredi 20 décembre 2024 à 19h à la salle des loisirs.

# 2024 12 02 TARIFS L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE AU 1er JANVIER 2025

M. Le Maire Demande Au Conseil Municipal la modification du tarif appliqué pour la pénalité de retard à l'accueil périscolaire et extrascolaire à compté du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2024 le tarif appliqué était 1.55€ le ¼ passé 18h30, le conseil municipal, après présentation et échanges et à l'unanimité **DÉCIDE** qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 il sera de 5€ le ¼ passé 18h30.

	Quotients familiaux de 0 à 951	Quotients familiaux de 951 à +		
ACCUEIL PERISCOLAIRE				
	Tarifs 2024/2025	Tarifs 2024/2025		
7h00 à 7h30	1.43 €	1.50 €		
7h30 à 8h45	1.85 €	1.94 €		
16h30 à 18h30	1.85 €	1.94 €		
MERCE	REDI ET VACANCES			
7h30 à 8h45	1.85 €	1.93 €		
8h45 à 12h00	6.45 €	6.64 €		
13h30 à 16h30	6.45 €	6.64 €		
16h30 à 18h45	1.85 €	1.94 €		
Journée complète	12.95 €	13.27 €		
Repas (12h à 13h30)	5.00 €	5.00 €		
Goûter	0.31 €	0.31 €		
Pénalité de retard après 18h30 Le ¼ d'heure	5.00 €			

## 2024 12 03 TRAVAUX COMPLEXE COMMUNAL

Validation des travaux en 2 phases

Le conseil municipal, après présentation et échanges et à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire à déposer le permis de construire

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

AUTORISE M. le Maire à demander toutes les subventions nécessaires à ce dossier.

# 2024 12 04 DÉCISION MODIFICATIVE N° 3

Suite au sinistre du mur du cimetière, il est nécessaire de réaliser une décision modification afin de régler la facture à l'entreprise.

	DEPENSE FONCTIONNEMENT	RECETTE DE FONCTIONNEMET
C/615551	+ 350 €	0 €
C/673	- 350 €	0 €
Total	0 €	0 €

Le conseil municipal, après présentation et échanges et à l'unanimité

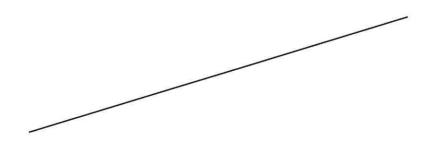
VALIDE la décision modificative n° 3

# 2024 12 05 DÉCISION MODIFICATIVE Nº 4

	DEPENSE FONCTIONNEMENT	RECETTE DE FONCTIONNEMET
012-C/648	- 6 000 €	0 €
011-C/615221	+ 6 000 €	0 €
Total	0 €	0 €

Le conseil municipal, après présentation et échanges et à l'unanimité

VALIDE la décision modificative nº 4



# **QUESTIONS DIVERSES**

Calendrier réunion du conseil municipal en 2025 : 10 janvier, 7 février, 6 mars, 4 avril, 16 mai, 5 juin, 4 juillet

# Date à retenir :

04 janvier : déménagement de la bibliothèque vers la salle du centre de loisirs.

Conseil municipal: 10 janvier 2025

Date des vœux : dimanche 12 janvier 2025

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 0h11

Le Maire

LEMARIÉ Christophe

Le secrétaire de séance

LEBRUN Bettina